

## Impact de la crise sanitaire sur les industries agroalimentaires

# Résilience en 2020 mais des incertitudes pour 2021

Les industries agroalimentaires sont toujours moins touchées par la crise sanitaire que l'ensemble de l'économie. Toutefois, les entreprises des IAA confrontées à une baisse d'activité sont plus nombreuses en fin d'année et des problèmes d'approvisionnement se profilent. Dans la région, après la diminution de la production de début d'année, un rebond a lieu en avril notamment grâce à l'industrie laitière. Les exportations de boissons sont beaucoup plus dynamiques dans la région qu'au niveau national. Alors que l'emploi intérimaire est à nouveau orienté à la baisse, l'emploi permanent des IAA régionales repart en fin d'année et retrouve son niveau de fin 2019. Le recours à l'activité partielle qui a de nouveau bien soutenu l'emploi, baisse en début d'année.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'activité des entreprises des IAA a été moins touchée que dans l'ensemble de l'économie<sup>1</sup>. En France, l'arrêt total de l'activité a concerné au maximum 3 % des salariés du secteur en début de crise, contre 19 % pour l'ensemble de l'économie. Depuis juin 2020, l'arrêt d'activité concerne moins de 1% des salariés des IAA.

A contrario de la tendance générale, une petite partie des IAA a bénéficié d'un surcroît d'activité, surtout au début du 1er confinement (10 % des salariés concernés). Ce pourcentage a oscillé entre 5 et 10 % depuis, et s'est établi à 7,5 % en avril 2021.

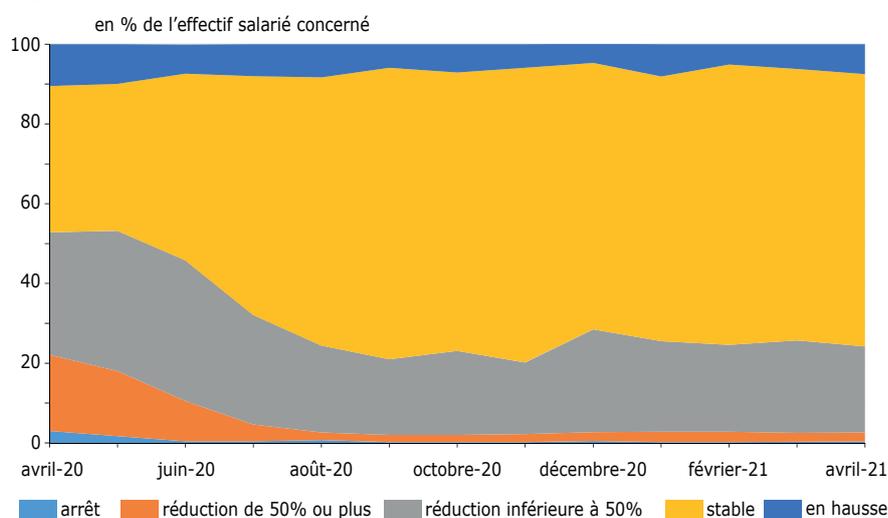
Environ 50 % des salariés du secteur ont subi une baisse d'activité de leur entreprise au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, puis cette part a ensuite régulièrement diminué pour descendre à 20 % en novembre 2020. La part des salariés des IAA dont

l'entreprise avait une activité réduite remonte à 28 % en décembre 2020, dont 2,2 points subissant une activité réduite de plus de 50 %. Ces chiffres ont peu évolué depuis : en avril 2021, on compte toujours 24 % de salariés des IAA en activité réduite.

### Des problèmes de débouchés moindres qu'en début de crise...

Pour les entreprises agroalimentaires françaises ayant subi une baisse d'activité, la difficulté la plus

**Figure 1.** Évolution de l'activité par rapport aux attentes



Note de lecture : En avril 2020, les IAA ayant eu une activité supérieure à celle qu'elles attendaient représentent 10,5% de l'emploi du secteur

Source : Dares : Enquête Acemo Covid, avril 2021

<sup>1</sup> Source : Enquête DARES ACEMO

récurrente a été le manque de débouchés, en lien en particulier avec la fermeture des établissements de restauration. Ce manque de débouchés a touché plus du tiers des salariés en début de crise et a ensuite diminué pour remonter à la mise en place du 2<sup>ème</sup> confinement. En décembre 2020, le manque de débouchés était la 1<sup>ère</sup> cause de réduction d'activité pour 23,6 % des salariés du secteur. Depuis, ce pourcentage tend à diminuer, même en avril après la mise en place du 3<sup>ème</sup> confinement. La gestion des problèmes sanitaires au sein de l'entreprise était un problème majeur en début de pandémie : 62 % des salariés des IAA étaient concernés en avril 2020. Ce problème d'organisation s'est atténué régulièrement pour ne plus concerner que 20,4 % des salariés du secteur en décembre 2020. La part des salariés concernés a peu évolué depuis. En lien avec ces difficultés, les entreprises manquant de personnel représentaient plus du tiers du secteur en avril 2020, contre seulement 16,5 % en décembre. Ces difficultés tendent à augmenter à partir d'avril 2021, possiblement en lien avec la nouvelle fermeture des écoles.

Moins touchées que d'autres secteurs d'activité, les IAA subissant des difficultés financières représentaient encore 12 % des salariés du secteur en décembre. Ce pourcentage a à peine baissé depuis.

### ...mais des difficultés d'approvisionnement en hausse au premier trimestre

En tout début de crise et comme dans d'autres secteurs, les IAA ont été nombreuses à subir des difficultés liées à l'aval, tels que le transport, et des difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en intrants divers. Les

difficultés liés à l'aval ont presque disparu en fin d'année, mais les problèmes d'approvisionnement resurgissent au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Si elles sont moins touchées que d'autres industries tels que le matériel de transport, 17 % des IAA rencontrent ces difficultés, soit le niveau le plus élevé depuis un an. La persistance de ces difficultés pourrait freiner le retour à une situation normale.

### Rebond de la production dans la région en avril

Depuis le début de la crise sanitaire, les IAA régionales ont subi d'importantes fluctuations d'activité. En avril 2021, un rebond de la production est notée par les chefs d'entreprises, après la baisse de début d'année<sup>2</sup>. Ils anticipent globalement un maintien de l'activité dans les mois à venir.

Dans le secteur de la transformation de la viande, la production se stabilise malgré un contexte de confinement pesant sur la consommation. Une forte augmentation des prix des matières premières est enregistrée en ce début d'année. Les chefs d'entreprises s'attendent à une augmentation de leur volume de production assortie d'une augmentation des prix de vente<sup>3</sup>.

La fabrication régionale de produits laitiers a été peu affectée depuis avril 2020, malgré l'autolimitation de la production laitière AOP décidée par l'interprofession en début de crise. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020<sup>4</sup>, la production est à la hausse pour tous les fromages affinés. Après un tassement au 3<sup>ème</sup> trimestre, les fabrications de pâtes pressées cuites (dont le Comté) sont en hausse de 4,6 %. Les pâtes pressées non cuites

<sup>2</sup> Source : INSEE- Point de conjoncture, Mai 2021

<sup>3</sup> Source : Banque de France- La conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté, Enquête Avril 2021

<sup>4</sup> DRAAF- Enquêtes Mensuelles Laitières

sont en très forte hausse depuis 3 trimestres consécutifs, et terminent l'année 2020 sur une hausse de 7,3 %. Les pâtes molles enregistrent une légère progression de 1,5 % au dernier trimestre 2020.

La production de produits laitiers frais continue de baisser (- 3,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre), sans que l'on puisse l'imputer à la crise sanitaire. Cette tendance existe en effet depuis début 2019, et devient de plus en plus un phénomène structurel.

Sur les 2 premiers mois de l'année 2021, la tendance particulièrement favorable pour les pâtes pressées non cuites se maintient (+ 14 % par rapport à janvier-février 2020). La progression des pâtes pressées cuites est plus modeste (+ 2 %), tandis que les pâtes molles stagnent. La production de produits frais recule à nouveau de 2 %.

### Les exportations des IAA régionales plus dynamiques que les nationales

La crise sanitaire n'a pas eu d'effets importants sur le commerce extérieur des IAA françaises au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, contrairement au reste de l'industrie. En effet, les exportations des IAA françaises ont enregistré une augmentation de 0,8 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 alors que dans le reste de l'industrie, les exportations ont chuté de plus de 8 %. Les importations nationales baissent de 3,4 % ce trimestre pour les produits des IAA, alors qu'elles chutent de 7,7 % dans le reste de l'industrie.

En Bourgogne-Franche-Comté, les IAA ont enregistré une augmentation de leurs exportations de 10,4 % par rapport à la même période en 2019 alors que le reste de l'industrie enregistre une baisse de plus de 3 % des exportations. Les importations régionales baissent très légèrement ce trimestre pour les produits des

IAA (- 0,1 % contre une hausse de 3,7 % au trimestre précédent) alors qu'elles enregistrent une hausse de 0,3 % dans le reste de l'industrie, après une baisse de 6,7 % au troisième trimestre.

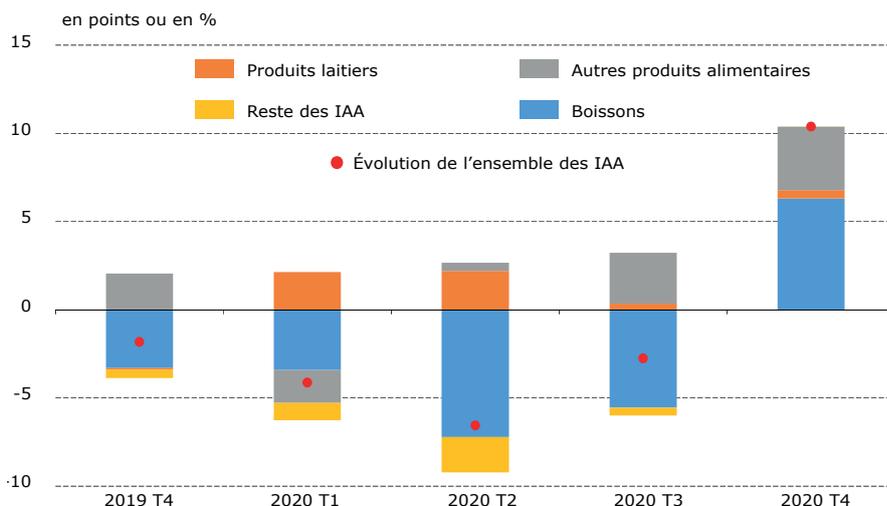
Les exportations augmentent dans tous les secteurs. Ce sont les boissons qui expliquent la forte hausse régionale. Après 4 trimestres de baisse, leurs exportations repartent très nettement (+ 15,4 % par rapport à 2019 contre une baisse de plus de 12 % au trimestre précédent). Les autres produits alimentaires (condiments, chocolats...) poursuivent leur belle progression avec une hausse de 11 % ce trimestre, après une hausse de près de 10 % au troisième trimestre 2020. Enfin, les exportations de produits laitiers continuent leur légère augmentation (+ 3,7 %) alors que le reste des IAA est presque stable ce trimestre (+ 0,1 %).

L'augmentation des exportations régionales de boissons s'explique par la forte hausse de la demande des principaux partenaires commerciaux. Le Royaume-Uni, premier importateur mondial de boissons de Bourgogne-Franche-Comté, a augmenté de plus de 42 % ses importations par rapport à la même période en 2019, probablement en vue de faire des stocks avant le Brexit. Les États-Unis ont également augmenté leurs importations de près de 13 %, anticipant ainsi la mise en place de la nouvelle hausse des taxes sur les boissons entrée en vigueur début 2021.

### L'emploi régional des IAA retrouve son niveau de fin 2019

Depuis le début de la crise sanitaire, malgré le recours à l'activité partielle qui a en partie amorti le choc, l'emploi industriel recule durant les 4

**Figure 2 - Contributions à l'évolution des exportations agroalimentaires**



Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

trimestres 2020. Dans la région cette baisse est un peu plus marquée avec des pertes cumulées en 2020 représentant 2,5 % de l'emploi.

L'emploi dans les IAA a mieux résisté que dans l'industrie. Dans ce secteur, les emplois régionaux ont également moins diminué qu'en France. Au troisième trimestre, le rebond a été plus important au niveau national, toutefois l'emploi stagne de nouveau au quatrième trimestre. Au contraire, dans la région, l'emploi regagne 0,4 % en fin d'année et retrouve son niveau de fin 2019.

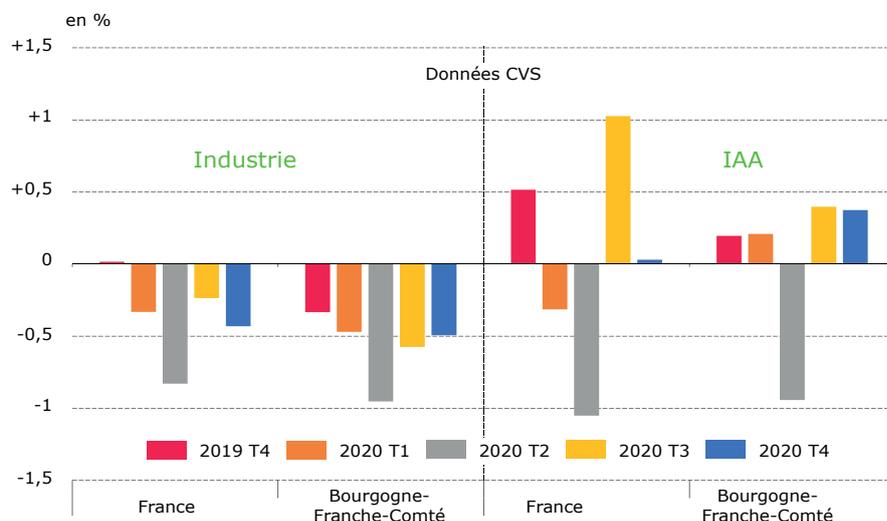
Trois départements ont gagné des

emplois agro-alimentaires depuis 2019 : le Doubs (+ 3,1 %), la Haute-Saône (+ 2,8 %) et la Nièvre (+ 1,6 %). Sur un an, l'emploi est quasi stable dans le Jura et en Saône et Loire, mais il recule sensiblement en Côte d'Or (- 1,3 %), dans l'Yonne et le Territoire-de-Belfort (- 2,7 %).

### L'intérim diminue dans la région

Fin décembre 2020, plus de 2 300 intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté travaillent dans l'industrie agroalimentaire. Ils représentent

**Figure 3 - Évolution trimestrielle de l'emploi**



Source : Estimations trimestrielle d'emploi, Acoos-Urssaf, Dares, Insee

près de 8,0 % des effectifs salariés dans les IAA de la région. Au quatrième trimestre 2020, l'emploi intérimaire diminue dans la région (- 5,4 % après + 12,7 %), soit 130 intérimaires en moins. Au niveau national, l'intérim dans les IAA se replie également mais un peu moins fortement que dans la région (- 4,6 %).

L'emploi intérimaire recule dans tous les départements de la région. La baisse est particulièrement importante dans la Nièvre et le Jura (respectivement - 31,2 % et - 17,1 %).

### Le recours à l'activité partielle continue d'atténuer les effets de la crise sur l'emploi

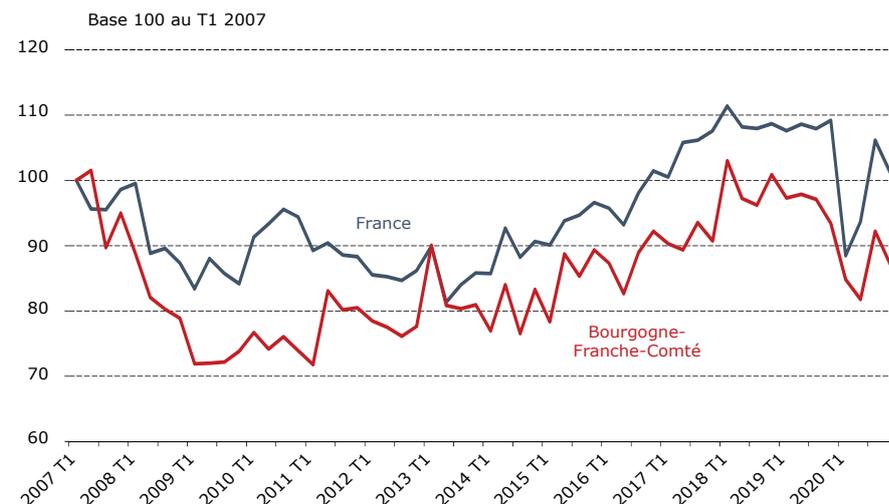
Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi pour permettre aux entreprises de recourir plus massivement au dispositif. Il permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité.

Au quatrième trimestre 2020, 5,3 %<sup>5</sup> des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle. Ce dispositif a été moins utilisé qu'au cours du premier confinement, les mesures étant moins restrictives dans ce secteur qu'au printemps 2020. Toutefois, l'activité partielle a quelque peu permis de limiter les suppressions d'emplois.

Si les 1 400 salariés placés en activité partielle au quatrième trimestre avaient perdu leur emploi, environ 140 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés. L'emploi se

<sup>5</sup> Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées

**Figure 4 - Évolution de l'emploi intérimaire dans l'industrie agroalimentaire**



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Directe Bourgogne-Franche-Comté.

serait légèrement replié : -0,2 % au lieu de + 0,4 %<sup>6</sup>.

L'artisanat dans la boulangerie pâtisserie reste le secteur qui consomme la plupart des heures indemnisées d'activité partielle.

### Une baisse du recours à l'activité partielle début 2021

Après la mise en place du deuxième confinement fin octobre 2020, les demandes d'activité partielle

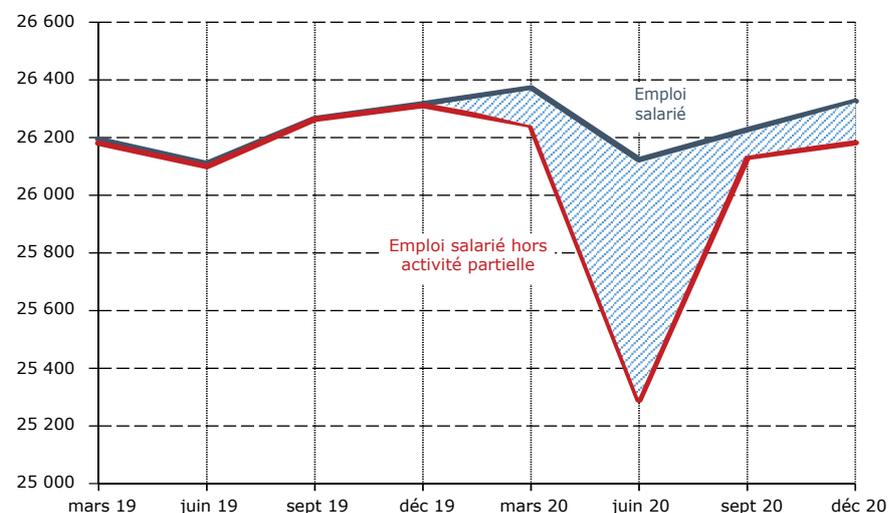
<sup>6</sup> Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois équivalents temps plein que représente la perte de temps de travail pour les salariés en activité partielle.

dans l'industrie agroalimentaire ont augmenté et se sont stabilisées jusqu'à la fin 2020. Cette hausse a été nettement moins marquée qu'au printemps. Les demandes ont diminué à partir de janvier 2021. Le troisième confinement ne semble pas avoir généré de regain du recours à ce dispositif.

### Peu de défaillances d'entreprises et de procédures de restructuration

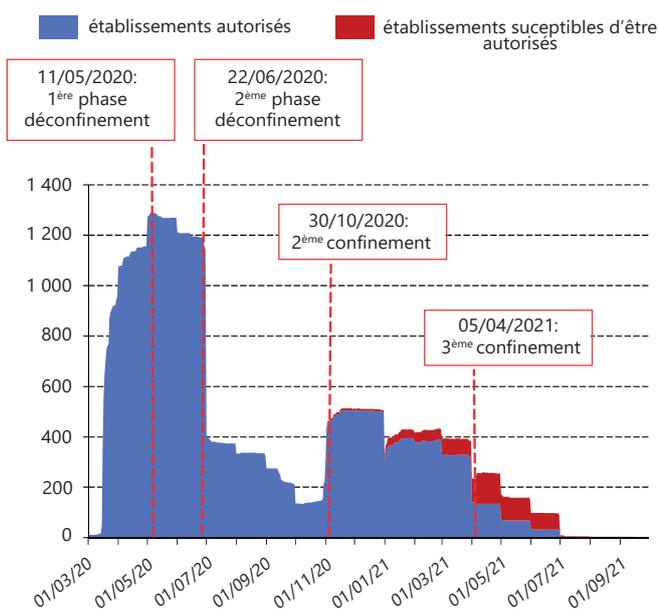
D'avril 2020 à fin mars 2021, le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans les IAA se stabilise

**Figure 5 - Emploi dans les IAA et recours à l'activité partielle**

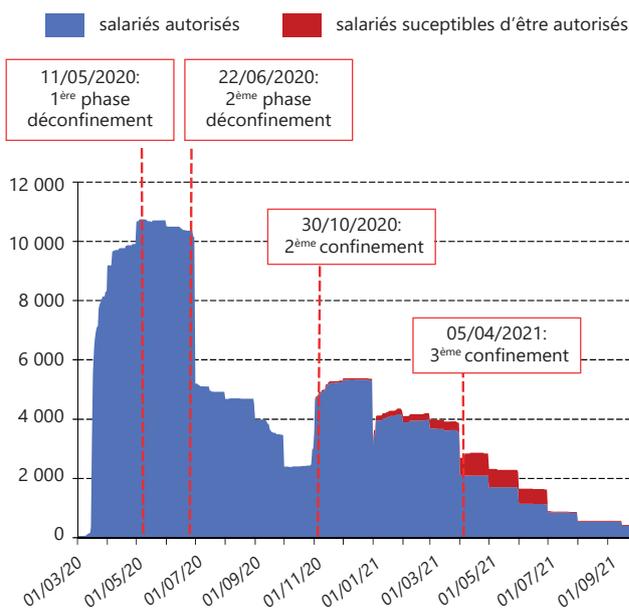


Sources : Sources : DGEFP-DARES ; Insee-Across-Dares

**Figure 6A - Établissements ayant demandé de l'activité partielle**  
(photographie du stock à un instant T)



**Figure 6B - Salariés concernés par une demande d'activité partielle**  
(photographie du stock à un instant T)



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Directe Bourgogne-Franche-Comté.

**Figure 7 - Consommation d'activité partielle**

Demandes d'indemnités	mars 20	avr 20	mai 20	juin 20	juil 20	août 20	sept 20	oct 20	nov 20	déc 20	janv 21*	fevr 21*	mars 21*	Total
Nombre d'établissements	851	1 144	1 133	528	274	146	120	116	411	317	325	301	13	1 327
Heures indemnisées	149 884	504 901	360 055	140 974	60 166	31 492	23 918	17 835	94 457	61 267	52 838	44 864	1 245	1 543 895
Nombre de salariés indemnisés	3 748	6 108	6 149	2 718	1 107	672	774	656	1 967	1 573	1 369	1 120	20	7 721
% salariés indemnisés / salariés du secteur	14%	23%	24%	10%	4%	3%	3%	3%	8%	6%	5%	4%	0%	29%
Taux de consommation	mars 20	avr 20	mai 20	juin 20	juil 20	août 20	sept 20	oct 20	nov 20	déc 20	janv 21*	fevr 21*	mars 21*	Total
heures indemnisées / heures autorisées	31%	46%	35%	12%	11%	7%	6%	10%	22%	13%	17%	14%	0%	21%

Source : DGEFP-Dares

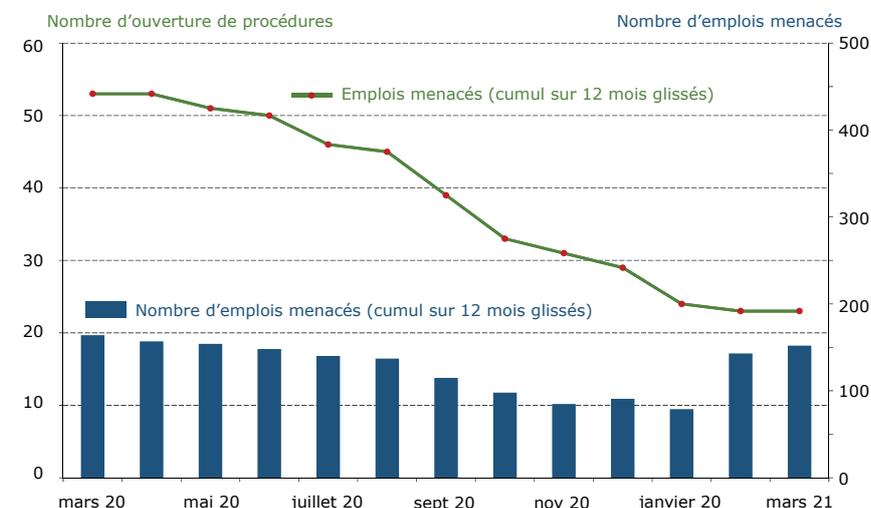
\*Les données à partir du mois d'octobre sont estimées à partir du SI APART du 8 avril 2021.

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

par rapport à la même période l'année dernière et reste à des niveaux faibles (une vingtaine d'ouvertures), en partie en raison d'une baisse d'activité des tribunaux pendant le confinement. Par conséquent, le nombre d'emplois directement menacés par ces défaillances est stable par rapport à l'année dernière.

Au sein des entreprises de 50 salariés ou plus, les projets de Plan de Sauvegarde pour l'Emploi déposés auprès de l'administration concernent pour le moment très peu d'établissements et peu d'emplois

**Figure 8 - Défaillances d'entreprises dans le secteur des IAA**



Sources : Société Altares-Bodacc/Insee-Sirene/Dares-Sismmo

## Dans un contexte sanitaire complexe, un changement d'habitude d'achat se dessine pendant le premier confinement

Tout au long de l'année 2020, la crise sanitaire et les périodes de confinement sont venues bousculer les habitudes alimentaires des français ce qui a pu avoir un impact significatif sur les productions des IAA. En Bourgogne-Franche-Comté, pendant la période du premier confinement du 17 mars au 11 mai 2020, 41 % des foyers ont ainsi modifié leurs habitudes de consommation. En tête des onze raisons évoquées pour ces changements arrivent la volonté de privilégier les produits locaux et les circuits courts (66 % des foyers de la région contre 46 % pour l'ensemble des foyers français) ainsi que de soutenir les producteurs français. Le fait d'avoir davantage cuisiné arrive également dans le trio de tête des foyers de Bourgogne-Franche-Comté alors que cette raison est la première évoquée au niveau national (65 %). Les foyers francs-comtois ont également acheté davantage de produits bio (37 % des raisons de changement contre 19 % au national). Enfin, leur changement d'habitude est beaucoup moins lié à un manque de produit dans les rayons et un report sur d'autres produits que dans toutes les autres régions françaises (8 % contre 19% en moyenne des foyers français).

Source : agence bio – « Edition 2021 du baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France », rapport d'étude – janvier 2021

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le deuxième confinement freine la reprise d'activité des industries agroalimentaires » partenariat Direccte – Draaf, février 2021
- « Les industries agroalimentaires de la région relativement préservées », partenariat Direccte - Draaf, juillet 2020
- « Les industries agroalimentaires résistent », partenariat Direccte – Draaf, novembre 2020
- « L'industrie Agroalimentaire en bourgogne-Franche-Comté », partenariat Direccte – Draaf, juillet 2019

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

**Direction Régionale  
de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt  
de Bourgogne Franche-Comté**

Service Régional de l'information  
Statistique et Économique  
4 bis Rue Hoche - BP 87865 -  
21078 Dijon Cedex  
Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr)  
Tél : 03 80 39 30 12

Directrice :  
Marie-Jeanne Fotr -Muller  
Directeur de la publication :  
Florent Viprey  
Rédacteurs :  
Stéphane Adrover, Bastien Perrin-Zen  
Nellie Rodriguez, Éric Seguin  
Composition :  
Yves Lebeau  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2681-9031  
© Agreste 2021

Direction régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités,

**Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités  
de Bourgogne-Franche-Comté**

5 place Jean Cornet  
25041 Besançon Cedex  
[www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr)

Directeur : Jean Ribeil  
Directeur de la publication :  
Jean Ribeil  
Rédactrices :  
Céline Rouot, Emilie Vivas

 **PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)